La passerelle suspendue de Renoupré, dite passerelle de Haute Crotte

(Braham Marc ; décembre 2019. Révision complète le 2 avril 2020)

Localisation : lieu dit Haute Crotte, près de Renoupré, commune de Stembert, dans la vallée de la Vesdre (province de Liège).
50°36’12.62" N ; 05°53’41.31" E.
Année de construction : 1826.
Disparition : 1850, emportée par la grande crue de la Vesdre au début février.
Concepteur : inconnu.
Constructeur, fabricant : inconnu.
Propriétaire : à l’origine au moins, famille Simonis, industriels verviétois.
Utilité : franchissement piétonnier de la Vesdre.
Type de pont : passerelle suspendue (à des fils de fer ?)
Description en long : portée exacte inconnue, de l’ordre de 15 à 20m.
Particularité : La tradition locale la veut supportée par un simple « fil de fer ». Il s’agit peut-être de câbles à fils parallèles, supportant un tablier en bois.

La passerelle suspendue de Haute Crotte à Stembert
Lithographie teintée de Clément Vivroux[1] (1831-1896)

Remerciements : cette note a été écrite avec l’apport et l’aide de nombreuses personnes. Il faut citer particulièrement MM. Michel Bedeur de Andrimont, Paul Bertholet, historien theutois, le professeur Bernard Espion de Bruxelles, et MM. Jacques Drosson et David Arena. Qu’ils trouvent ici l’expression de notre meilleure gratitude.

La passerelle suspendue dite *de Haute Crotte* a bénéficié de plusieurs appellations : passerelle, ou même pont de *Haute Crotte*, passerelle ou pont *en fil*, *en fil d'archal*, et en wallon pont *d' fi d'arcâ* (ou *arka*). Ces noms sont d'ailleurs encore parfois utilisés aujourd'hui pour identifier la passerelle métallique actuelle, sans aucune ressemblance avec l'originale, et interdite d'accès d'ailleurs car tombant littéralement en ruine (voir en fin de document).

S'agissant du nom « Haute Crotte », il y a à Stembert (Verviers) un lieudit « Haute Crotte » et il y a un « Basse Crotte » : ce sont évidemment les zones amont et aval de la vallée de la Vesdre à cet endroit, probablement d'ailleurs, à l'origine, les noms de deux fermes. Mais pour expliquer le mot « crotte », la seule explication avancée dans la région est une déformation du mot « grotte ». Il y en a une en effet sur la rive droite de la rivière : la grotte des *sottais*, du wallon *sotê* qui est un nain, un lutin, habitant des grottes (elle est aussi appelée grotte *de la chantoire*). L'acception « boue, crasse » du mot « crotte », reconnue en wallon, serait une autre possibilité (voir l'adjectif « crotté » en français), mais le toponyme « En grotte » est déjà présent sur un plan cadastral[14] de 1826 (fig. 1) ; dont acte.

Fig. 1 : « En grotte », propriété de M. I. Simonis à Stembert d'après un plan cadastral de 1826[14]

L' « archal », nom français, c'est du laiton, en wallon *arca* ou *arcâ*[2], mais ce nom a été utilisé pour tout métal, principalement le fer. Le *fi d'arcâ*, c'est en wallon un fil de fer[2], et même parfois un fil de fer barbelé. Il est peu probable que la passerelle ait été suspendue à un fil simple, aussi gros fût-il, mais peut-être à un câble, bien que l'on soit à cette époque au tout début de l'utilisation de câbles faits de plusieurs fils de fer tortillés ensemble ou même parallèles. C'est en 1824 en effet que Marc Séguin publie l'ouvrage[3] dans lequel il défend l'utilisation de câbles à fils parallèles pour la réalisation des caténaires des ponts suspendus. Et c'est en 1825 qu'est construit le premier pont utilisant ce type de câbles, le pont de Tain-Tournon sur le Rhône (démoli en 1965). On est de toute façon au début de cette époque qui a vu se construire de nombreux ponts suspendus, du moins en France, et il est fort possible que le constructeur verviétois, ou le propriétaire, ait voulu faire montre d'éclectisme.

Pour en revenir à la passerelle elle-même, on trouve à propos de son histoire, sur internet mais aussi dans la littérature plus ancienne, toute une série d'informations, mais souvent contradictoires, et mal ou pas documentées. Pour tenter de faire ressortir la vérité nous avons retenu trois ouvrages, pourtant diversement fiables dans les détails : *Histoire d'Andrimont …*[4], 1886, de Jean Simon Renier, *Recherches historiques sur les communes de Stembert et Heusy*[5], 1890, de Arthur Fassin, et *Histoire de la ville de Verviers …*[6], 1906, de Jean Lejear. On les complète très

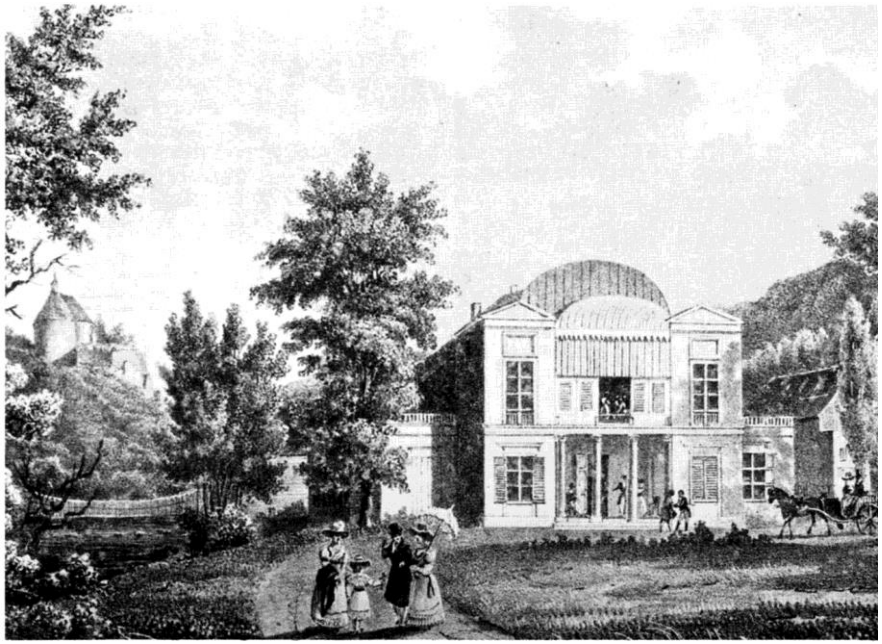

Fig. 2 : Cassino (sic) près de Verviers. Env. 1829.
Lithographie de Jean-Nicolas Ponsart[9]

avantageusement par deux courriers, l'un daté du 18 juillet 1826, adressé par le propriétaire des lieux et de la passerelle, Iwan Simonis, industriel verviétois, au bourgmestre de la commune de Verviers[7], l'autre daté du 12 août 1826, adressé au même par le gouverneur de la province de Liège[8]. Il y a bien aussi deux gravures « d'époque » où la passerelle est visible : une reproduite ici en haut du document, attribuée à Clément Vivroux[1], l'autre ci-contre (fig. 2), de J.-N. Ponsart[9], dans un ouvrage édité en 1829. Il existe aussi aux Archives de l'État à Liège un fonds Simonis dont quelques éléments ont été extraits et rapportés par P. Bertholet[10].

En 1825, l'industriel Iwan Simonis (1769 – 1829) achète aux Godar la foulerie et la filature situées en Haute Crotte (Stembert), et les terrains avoisinants[11]. Sur un de ces terrains, en rive gauche de la Vesdre, il fait aussitôt construire un « casino »[11], qui est assez vite loué à la *Société Littéraire du Val Sainte-Anne*[10]. Le courrier[7] qu'il adresse au bourgmestre de Verviers en juillet 1826 apporte alors quelques informations à propos d'une passerelle enjambant la Vesdre à cet endroit. Simonis écrit[7] : « … *le pont que j'avais fait construire en suite de l'autorisation m'accordée par arrêté de S. M. du 4 octobre 1820, sur la rivière de Vesdre au lieu-dit haute crotte ayant été emporté par le torrent d'une crue d'eau, je l'avais fait reconstruire et établir en fil de fer d'une manière solide et agréable*… ».

Un pont avait donc déjà été construit dès 1820, et ce par I. Simonis, qui n'était pourtant pas encore le propriétaire des lieux. Mais ce n'était pas le pont suspendu ; Jean Simon Renier[4], écrivain wallon de renom (1818 – 1907), dit bien de ce premier pont qu'il *fut fait en bois*. Et Simonis juge bon de préciser dans son courrier[7], pour le pont qui a suivi, qu'il est lui *en fil de fer*, ce qui se réfère à un pont suspendu sans le moindre doute. D'après le style de la lettre de I. Simonis[7] on peut juger que ce pont suspendu vient à peine d'être construit, et à cet endroit, en 1826 donc. À ce titre la lithographie de C. Vivroux, non datée hélas ! (en haut du document) peut surprendre puisque ce Clément Vivroux est né en 1831 et que la passerelle a été détruite en 1850, comme on le verra plus loin. Vivroux n'a donc pu la voir que dans sa jeunesse. Vue d'artiste ?

Renier[4] écrit cependant que le pont suspendu avait d'abord été construit en 1827 (1825 d'après Fassin[5]) par I. Simonis « *en une prairie vis-à-vis de sa demeure, rue de Limbourg »,* puis qu'il fut *« transporté sous la Chantoire »* (entendre en Haute Crotte) ; Renier ne dit pas quand, mais Fassin[5] précise 1837. Il n'est pas impossible qu'il fût d'abord construit chez I. Simonis lui-même, mais un déplacement en 1827, voire plus tard, est démenti par ce courrier de Simonis[7] cité plus haut, qui est à ce sujet d'une importance capitale. Il faut donc bien accepter 1826.

Pour conclure cette discussion il faut quand même encore signaler que le plan cadastral[14] déjà mentionné plus haut (fig. 1), daté donc de 1826, mentionne bien la présence d'un « *pont en fer* » à cet endroit précis (fig. 3).

Fig. 3 : la propriété I. Simonis et le pont en fer (extrait du plan cadastral[14], détail de la fig. 1)

Mais quel pouvait bien être le but de cette passerelle ? Car elle pointe vers la colline, vers des rochers, où il n'y a jamais eu de route, tout au plus un mauvais chemin. Il faut savoir que la passerelle était publique, mais on a vu qu'elle avait été construite sur les fonds privés de I. Simonis[7]. Il est donc possible qu'elle ait dû permettre de se rendre de Haute Crotte aux usines Simonis, situées plus bas en rive droite – c'est la thèse suggérée par Renier[4] –, ou alors elle permettait de se rendre à l'ermitage *La Chantoire* à Andrimont[11], ou à la chapelle Sainte-Anne, que l'on voit d'ailleurs sur la gravure de Ponsart[9] (fig. 2). Plus simplement encore elle devait permettre une relation avec les villages de Renoupré et Andrimont.

Le reste du courrier de Simonis[7] (1826) est un peu confus. Il se plaint que le public s'évertue à emprunter ce pont, et à y stationner, « *se mettant ainsi en danger* ». Mais de quel danger s'agit-t-il ? Il n'y a dans sa lettre aucune allusion à un défaut quelconque de l'ouvrage, mais Renier[4] dit qu' *« il était d'une légèreté remarquable ; il vacillait au moindre mouvement anormal, ce qui amusait beaucoup les visiteurs*. » Fassin[5] ajoute que « *l'on abusait du plaisir*. » Jean Lejear[6] indique que le pont suspendu « *fit sensation »* et que *« les curieux arrivèrent en foule par les deux rives de manière que les personnes se trouvant sur le pont s'y trouvèrent bloquées »*. La lettre du gouverneur[8] au bourgmestre confirme ces affirmations et précise que Simonis veut remplacer le tablier du pont (peut-être pour le rendre plus rigide) et, pendant ces travaux et même de manière définitive, interdire son accès au public. Tout cela se passe donc en juillet 1826. Dans cette requête Simonis ne semble avoir eu gain de cause que 20 ans plus tard puisque c'est le 1er mai 1846 que le Conseil de la ville de Stembert rédigea une défense[5] « *de s'arrêter sur le pont en fil de fer situé …, ni d'y faire, en le traversant, aucun mouvement qui puisse occasionner des oscillations.* » Avec amende en cas d'infraction, doublée en cas de récidive ! Mais la passerelle semble avoir été entretemps emportée par une crue de la Vesdre, en août 1844[12] ! Elle aurait donc été reconstruite après cette crue, toujours en système suspendu.

Et pourquoi ce nom curieux « *pont en fil de fer* » ? Pourquoi pas « pont suspendu », ou quelque chose de semblable ? Car après tout, à côté des câbles de fil de fer dont étaient peut-être faites les caténaires, et des suspentes probablement en barres de fer, le reste, c'est-à-dire le tablier, était certainement en bois. Il faut remarquer qu'un des tout premiers ouvrages écrits à propos de ces ponts suspendus à des caténaires en câbles de fils de fer fut celui déjà cité de Marc Séguin, en 1824, intitulé[3] « *Des ponts en fil de fer* ». L'identité des deux noms ne semble pas être le fruit du hasard.

Le pont suspendu de Haute Crotte disparaît en février 1850, emporté par une crue de la Vesdre particulièrement violente[13]. Certains sites internet, de même que Renier[4] et Fassin[5], placent cette disparition en 1856, mais cela ne paraît pas possible. *L'Indépendance Belge* du 10 février 1850[13] indique que pratiquement tous les ouvrages établis sur la Vesdre (barrages, quais, équipements hydrauliques de moulins, passerelles, etc.) ont subi du fait de cette crue des dégâts majeurs, voire sont détruits : le pont de Haute Crotte est explicitement cité dans *L'Indépendance Belge* du 6 février[13].

La passerelle de Haute Crotte a-t-elle été reconstruite après ce désastre ? Probablement oui, mais il est impossible de déterminer avec certitude quand et sous quelle forme. Probablement pas en version suspendue. Peut-être même cette nouvelle passerelle a-t-elle été mise en péril en 1856, date mentionnée par Renier[4] et Fassin[5], mais curieusement les journaux de cette année n'attribuent guère d'importance à aucune crue de ce moment.

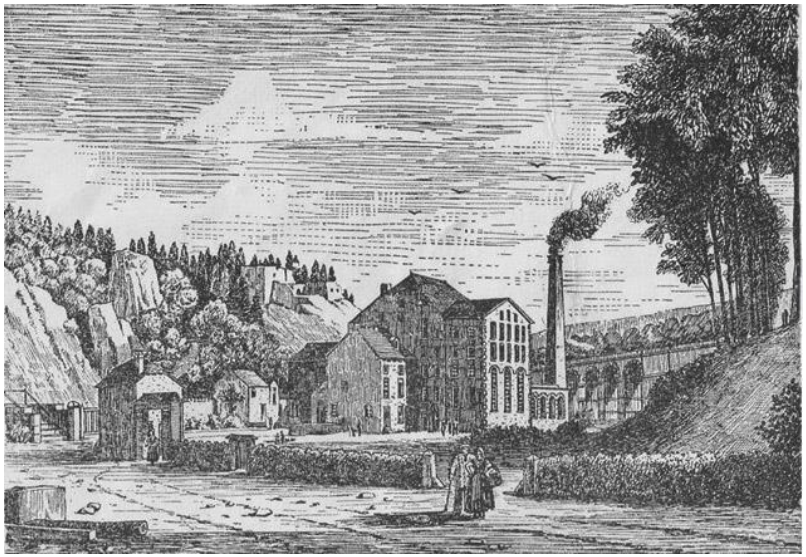

Fig. 4 : gravure des années 1860-1870 montrant les usines Simonis de Haute Crotte, le viaduc du chemin de fer en arrière-plan, et à gauche, à peine visible, une passerelle sur la Vesdre.
Le « casino » se trouve derrière le dessinateur.
(gravure d'origine inconnue)

Il existe enfin un projet de 1872 (voir illustration en annexe), projet assez curieux, à poutres horizontales en métal supportées par des jambes de force aux tiers et deux tiers de la portée, projet sans suite probablement, mais diverses sources, dont Renier[4] et Fassin[5] encore, parlent de construction d'une nouvelle passerelle en 1880, sur « *poutrelles de fer* ». La gravure ci-contre (fig. 4), non datée mais plus tardive (probablement des années 1860-70), laisse imaginer une passerelle (tout à gauche, sous les rochers), certainement pas suspendue. A l'heure actuelle existe à cet endroit, où la nature a repris ses droits, une passerelle à poutres horizontales (voir photo plus bas) dont l'âge n'a pu être déterminé. Il s'agit peut-être de cette passerelle de 1880 car elle n'est pas faite de profilés laminés à chaud, mais de profilés obtenus par assemblage par rivetage de plats, technique plus ancienne qui permettait à cette époque de réaliser des profilés de plus grande hauteur que le laminage. Des cartes postales, antérieures à 1930, supporteraient cette thèse. Aujourd'hui elle menace ruine et est interdite d'accès.

Il faut donc en terminer avec la passerelle suspendue de Haute Crotte originale en concluant qu'elle a dû exister de 1826 à 1850. C'est peu, ou beaucoup somme toute.

Références

1. Vivroux Clément (attribué à –) ; sculpteur, architecte. La date de la lithographie n'est pas connue.
2. Haust J. ; Dictionnaire liégeois. Le dialecte wallon de Liège. Éditions Vaillant – Carmanne. Liège.
3. Séguin Marc ; *Des ponts en fil de fer*. Paris, chez Bachelier Libraire. 1824.
4. Renier J.-S. ; *Histoire d'Andrimont et de l'ancienne commune des Croisiers*. Verviers, imprimerie Remacle. 1886.
5. Fassin A. ; *Recherches historiques sur les communes de Stembert et Heusy*. Verviers, imprimerie Remacle. 1890.
6. Lejear J. ; *Histoire de la Ville de Verviers. Période hollandaise et Révolution belge de 1830. 1814-1830*. Dans le Bulletin de la Société Verviétoise d'Art et d'Histoire, vol. 7, 1906 (pp. 113-114).
7. Courrier de Iwan Simonis, industriel verviétois, au bourgmestre de la ville de Verviers. 18 juillet 1826. Archives de Verviers. Lettres reçues, reg. 52.
8. Courrier du gouverneur de la province de Liège au bourgmestre de la ville de Verviers. 12 août 1826. Archives de Verviers. Lettres reçues, reg. 52.
9. Ponsart J.N.F. (lithographie de –). Dans Ponsart N. ; *Vues pittoresques de la nouvelle route de Liège à Aix-la-Chapelle et Spa par Chaudfontaine*. Liège-Paris, chez P.-J. Collardin, 1829.
10. Bertholet P. ; notes transmises à l'auteur, à propos du fonds Simonis notamment (Archives de l'État à Liège), et conversations avec le même.
11. Bertholet P. ; *Verviers et sa région en gravures*. Éditions Desoer – Gamma, Verviers. 1981.
12. *Le Journal de Bruxelles*. Quotidien, édition du 20 août 1844.
13. *L'Indépendance Belge*. Quotidien, éditions des 6 et 10 février 1850.
14. Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune de Stembert, canton de Limbourg, arrondissement de Verviers, Province de Liège, terminé sur le terrain le 8 juillet 1826 (sous l'administration de ….). Archives de l'État à Liège.

Iconographie complémentaire ↓

Iconographie complémentaire

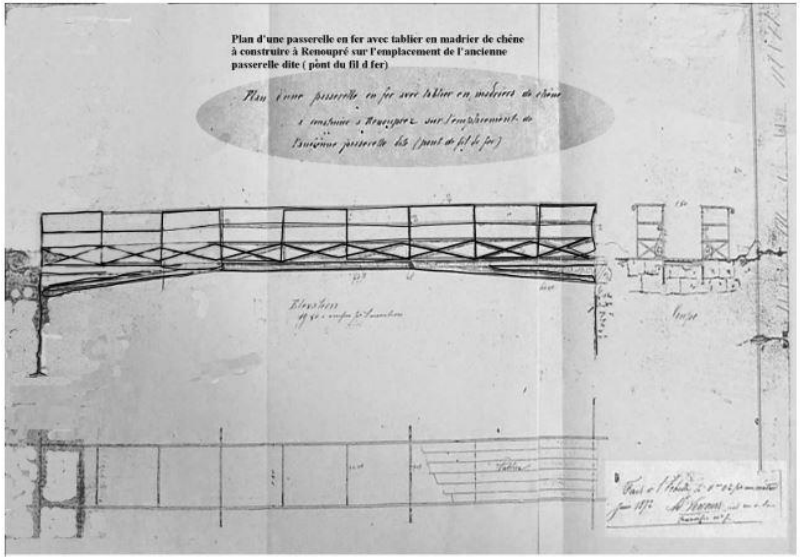

← *« Plan d'une passerelle en fer avec tablier en madriers de chêne à construire à Renoupré sur l'emplacement de l'ancienne passerelle dite (pont de fil de fer). »*
(Datée 1872 dans le cartouche inférieur)

Passerelle actuelle, →
établie au lieu-dit Haute Crotte avant 1930,
peut-être en 1880.
(Photo Marc Braham, 2019)